

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS*

CURSUS TRADITIONNEL / PARCOURS LIBRE

Elève Monégasque ou résident à Monaco		50€
Elève dont l'un des parents est Agent de la Commune ou de l'Etat		50€
Elève scolarisé à Monaco ou dont les parents travaillent à Monaco	1 ^{er} enfant	200€
	2 ^{ème} enfant	150€
	3 ^{ème} enfant	100€
Elève ne présentant aucune attache avec la Principauté	1 ^{er} enfant	600€
	2 ^{ème} enfant	400€
	3 ^{ème} enfant	300€

CURSUS CHAM (du CP à la classe de 3^{ème} incluse)	0€
Intrument supplémentaire CHAM	0€

CURSUS ADULTE

Adulte Monégasque ou résident	200€
Adulte non résident	600€

HORS CURSUS

Enfant /Adulte Monégasque ou résident	400€
Enfant /Adulte non résident	600€

INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE

Enfant /Adulte Monégasque ou résident	400€
Enfant /Adulte non résident	600€

PRATIQUES COLLECTIVES UNIQUEMENT	50€
---	------------

***CES FRAIS NE COMPRENNENT PAS LES FRAIS DE DOSSIER DE 25€**

Règlement intérieur :

Article 18 (extrait)

Toute inscription est ferme et définitive et ne pourra donner lieu à aucun remboursement pour quel que motif que ce soit. Si l'élève ne s'acquitte pas des frais administratifs et de scolarité après deux rappels de la part du Secrétariat de l'Académie Rainier III, il pourra être exclu des cours dispensés dans l'établissement.

Le badge d'accès remis en début d'année aux élèves est gratuit. En cas de perte ou de vol, un nouveau badge sera remis à l'élève moyennant la perception d'un droit fixé par délibération du Conseil Communal (10€).